



# LA TERRASSE

info  
mag

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL / N°173

[www.mairie-laterrasse.fr](http://www.mairie-laterrasse.fr)

AUTOMNE - HIVER 2019 # 6



**SOLEIL RADIEUX  
AUX JEUX INTER-  
QUARTIERS**

**FRANC SUCCÈS  
POUR LA FOIRE  
AUX MAÏS**

**CHALLENGE  
ÉQUESTRE AU  
CLUB RICHARD**



## MAIRIE DE LA TERRASSE

102, place de la mairie  
38660 La Terrasse  
Tél. : 04 76 08 20 14  
Fax : 04 76 08 29 88

mail : [bienvenue@mairie-laterrasse.fr](mailto:bienvenue@mairie-laterrasse.fr)

site : [www.mairie-laterrasse.fr](http://www.mairie-laterrasse.fr)

### Horaires d'accueil :

Lundi : 15h-17h30

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

9h30-12h et 15h-17h30

Samedi : 9h-11h30

(sauf le 1<sup>er</sup> samedi du mois)

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus  
les soirs, week-ends et jours fériés au 06 80 14 15 16

### CONTACT ÉLUS MUNICIPAUX

[bienvenue@mairie-laterrasse.fr](mailto:bienvenue@mairie-laterrasse.fr)

**Claudie Brun**, *maire*

**Guy Fiévet**, *1<sup>er</sup> adjoint, travaux sécurité urbanisme.*

**Didier Latosi**, *2<sup>ème</sup> adjoint, scolaire-périscolaire.*

**Brigitte Bévilacqua**, *3<sup>ème</sup> adjointe, animation-vie locale.*

**Brigitte Teppe**, *4<sup>ème</sup> adjointe, finances.*

**Renaud Artru**, *conseiller délégué, environnement.*

**Odile Chevalier**, *conseillère déléguée, culture.*

**Lydie Mermond**, *conseillère déléguée, jeunesse.*

**André Lombardi**, *conseiller délégué, sécurité.*

**Jean-Noël Albertini**, *conseiller municipal.*

**Mireille Cosnard**, *conseillère municipale.*

**Marie-Aure Machacek**, *conseillère municipale.*

**Annie Reverdell**, *conseillère municipale,*

*jeunesse-périscolaire.*

**Jean-Louis Teppe**, *conseiller municipal,*

*"La Terrasse avant tout"*

**Bruno Baret-Collet**, *conseiller municipal,*

**Annick Guichard**, *conseillère municipale,*

**Thierry Thouanel**, *conseiller municipal,*

*"Avec vous pour La Terrasse"*

**Florence Jay**, *conseillère municipale,*

**Emmanuel Delêtre**, *conseiller municipal,*

**Thierry David**, *conseiller municipal,*

### LES ÉLUS DU TERRITOIRE

*Sénateur*

**Michel Savin**

[m.savin@senat.fr](mailto:m.savin@senat.fr)

*Sénatrice*

**Frédérique Puissat**

[fpuissat@senat.fr](mailto:fpuissat@senat.fr)

*Députée de la 5<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère*

**Catherine Kamowski**

[circo3805@gmail.com](mailto:circo3805@gmail.com)

*Conseillers Départementaux*

**Bernard Michon**

[bernard.michon@isere.fr](mailto:bernard.michon@isere.fr)

**Flavie Rebotier**

[flavie.rebotier@isere.fr](mailto:flavie.rebotier@isere.fr)

### LE GRÉSIVAUDAN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

390 rue Henri Fabre - 38926 Crolles cedex

04 76 08 04 57

[bienvenue@le-gresivaudan.fr](mailto:bienvenue@le-gresivaudan.fr)

## Vie municipale 4

Enfance-Jeunesse

Travaux-Urbanisme

Finances

Tribune libre

À propos

## Action sociale 15

## Vie locale 16

Manifestations

La Terrasse en chiffres

Nouveau site internet

Saint Aupre / La Terrasse

## Associations 21

JEP

Vapor Alp

Jeux Inter-quartiers

## Economie 23

Colibree

ZA Pré-Millon

## Vie pratique 25

## Vie citoyenne 26

## Environnement 27

## Un village qui vit 29

## Agenda 32

## Etat-civil 32

### LA TERRASSE INFO MAG N° 173 #6

**Directrice de la publication**

Claudie Brun

**Equipe de rédaction**

Les élus

**Photographe**

Contributions diverses

**Réalisation & Impression**

Imprimerie IGS - Froges - 04 76 45 68 05

Tiré à 1200 exemplaires

# édito

## 2020, la même vitalité pour notre village

**D**epuis la rentrée scolaire, le dynamisme de notre commune ne s'est pas essoufflé au regard des projets et des activités qui se sont réalisés à La Terrasse, « *Un village qui vit* » au vu des manifestations qui s'y déroulent, « *un village qui se transforme et s'embellit* » par les travaux qui y sont réalisés. « *Un village qui s'ouvre sur l'extérieur* » par la présence du Maire et des élus dans les instances communautaires, départementales, régionales, voire nationales avec une participation annuelle au Congrès de l'Association des Maires de France (AMF).

Les enfants de l'école primaire, avec leurs professeurs, ont trouvé une école rénovée, claire, sécurisée, belle à voir, après un chantier tendu en raison des délais à respecter. Nous laisserons à l'appréciation des parents et des instituteurs ces nouvelles installations faites pour leurs enfants ; c'est pourquoi nous projetons une demi-journée, portes ouvertes, au moment de l'inauguration de l'école, qui sera un moment fort de la vie du village. Nous vous informerons de la date de cet événement.

**Autres travaux importants : la Place de la Cave qui a fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif. Ce dernier a mis fin à ce long épisode d'entraves injustifiées faites par l'opposition qui demandait l'annulation des travaux.**

Cette place va transformer notre village en véritable poumon vert, en

lieu de rencontre intergénérationnel, en lieu de vie multifonctionnel et de verdure.

**La voirie** a vu également l'aboutissement d'une importante remise en état : la route de Montabon dont la chaussée était impraticable. La rue de la Cascade presque terminée, s'intègre bien dans le village. Les travaux d'assainissement et d'alignement de la rue des Thermes vont pouvoir débuter prochainement.

**Les parkings** restent notre préoccupation. Un parking sera aménagé derrière l'immeuble de l'OPAC. Un autre verra le jour sur le pré devant la salle polyvalente. Il servira aussi de relai de Covoiturage et Rézo Pouce.

En ce qui concerne l'emplacement « **Le Concurrent** », la Communauté de Commune Le Grésivaudan a préféré déplacer le multi-accueil sur la commune de Lumbin, malgré notre offre de 1.000 m<sup>2</sup> pour un euro symbolique. Nous n'aurons cependant, aucune difficulté à construire, de façon raisonnable, à cet emplacement, et prévoir une crèche pour La Terrasse.

**Au sujet du terrain vendu par l'ITEP** : la commune n'avait pas les moyens d'acheter, le prix étant très élevé. Un promoteur a déposé un permis de construire, approuvé par la Communauté du Grésivaudan, pour la construction de maisons individuelles, intégrées dans des espaces de verdure. Nous avons négocié pour qu'une route soit créée à travers ce lotissement, permettant



une desserte directe sur l'Avenue de Savoie.

**Le projet du rond-point, de la 1090 et la route du Lac**, avance. Etudes et réunions de travail se succèdent au Département et à la Région. Nous vous tiendrons informés sur l'avancement du dossier. Il est d'autant plus « vital » qu'en deux ans, le nombre d'accidents s'est considérablement accru. Vous avez été nombreux à nous soutenir dans ce dossier important pour notre sécurité.

Je remercie vivement mon équipe et la population sans lesquelles, nous n'aurions pas pu accomplir tous ces projets. Parmi ceux-ci, notre belle Foire au Maïs, aux influences celtiques, a été une réussite festive et populaire, grâce à la participation exclusive des membres de la majorité, des bénévoles venus nombreux et l'équipe du service technique. Nous poursuivrons cette action avec la même vitalité et le même engouement pour notre village dans les prochains mois.

**Belle fin d'année, joyeuses fêtes à toutes et à tous.**

**Claudie BRUN**  
Maire

### Les élèves de CE1/CE2 de la commune ont été initiés au jeu de pétanque.

**P**endant deux semaines, en juin dernier, les 28 élèves de la classe de CE1 et CE2 de l'école élémentaire de la commune, ont été initiés au jeu de pétanque par l'association de **l'Amicale des jeux de Boules de La Terrasse**, sous un soleil radieux et déjà chaud. Le matin, répartis en neuf groupes et encadrés par des membres



de l'Amicale, nos « jeunes pétanqueurs » ont participé à des ateliers appliquant les règles de la pétanque. A l'esprit ludique de cette activité s'est mêlée une action pédagogique, montrant que le jeu de pétanque est une discipline d'équipe, répondant à des règles et un cadre précis, auxquels il faut se tenir, comme en classe.



Les deux derniers jours du cycle pétanque ont été consacrés à un tournoi où se sont opposées neuf équipes, constituées par la professeure de la classe. Au final, c'est l'équipe n° 3, composée de **Tristan, Léana et Adam** qui s'est imposée sur toutes les autres, à la suite de parties très serrées.

A l'ombre des arbres, tout s'est terminé par une remise de coupe pour les deux premiers classés et un goûter offert aux élèves.

Pendant ces deux semaines d'initiation les élèves de la classe de CE1 et CE2 se sont montrés très attentifs aux conseils des encadrants de l'Amicale, Sophie, Noël, Pierre, Ludovic, Bruno, et les 2 Didier.

### Une très belle fête des écoles

Le samedi 15 juin dernier, la cour des écoles s'était transformée en piste de cirque le temps du spectacle des enfants. De nombreux parents étaient venus, en famille voir le spectacle de fin d'année des enfants sur le thème du cirque. Les élèves étaient déguisés en clown. Au programme : chants, jonglerie, gymnastique, équilibriste....

Ce spectacle n'aurait pas pu avoir lieu sans la participation financière de la mairie, du Sou des écoles, des instituteurs et des Atsem.



### L'Accueil Jeune de La Terrasse (AJLT)

Mairie de La Terrasse  
102 Place de la mairie  
38660 La Terrasse  
[www.mairie-laterrasse.fr](http://www.mairie-laterrasse.fr)

Des questionnements sur vos études post collège, post bac ?

**Sur la nouvelle réforme du lycée ?**

L'orientation en Première ?

Besoin d'aide pour appuyer vos vœux sur Parcoursup ?

Des conseils pour vos CV, vos lettres de motivation ?

Aide à la recherche de stage, d'alternance, de job ?

**L'Accueil Jeunes de la Terrasse** vous propose des permanences pour vous accompagner dans vos projets.  
**Lieu :** salle du 2<sup>nd</sup> étage de la mairie (entrée par la bibliothèque).

**Démarrage des permanences : novembre 2019, le mercredi de la 2<sup>ème</sup> semaine et le samedi de la 3<sup>ème</sup> semaine du mois.** Pour toutes questions en dehors des permanences, vous pouvez prendre rdv en nous contactant par mail [bienvenue@mairie-laterrasse.fr](mailto:bienvenue@mairie-laterrasse.fr)

**L'AJLT relaie tous les dispositifs « jeunesse » de la Communauté de Commune le Grésivaudan.**

## La Maison des Jeunes

(MJ-Léo Lagrange) de Pontcharra vient de se doter d'une structure d'information jeunesse (SIJ)



**Ouverte à tous les jeunes des communes du Haut Grésivaudan**, la MJ est souvent assimilée à un « Foyer Lycéen ». Pour autant, elle est bien plus qu'un foyer, soutien pour les jeunes dans leurs démarches administratives, appui dans leurs questionnements sociaux, et relais pour les partenaires susceptibles de les aider. La découvrir vous permettrait d'en connaître tous les périmètres et les avantages.

**La structure possède 3 pôles distincts** et organise un accueil ouvert à tous, de 9h – 18h du lundi au vendredi et de 12h à 18h le mercredi, avec possibilité d'ouverture en plus sur demande des jeunes, des élus, des associations...

## Sortie découverte MJ & SIJ

L'AJLT propose aux jeunes de La Terrasse, collégiens en 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>, lycéens, 18 ans et plus, une demi-journée découverte de la Structure d'Information Jeunesse et de la Maison des Jeunes de Pontcharra.

Certains iront peut-être au lycée du Terrail à Pontcharra et bénéficieront de la proximité et des activités de la MJ et du SIJ.

Cette occasion permettra de mieux connaître les lieux, les acteurs de l'accompagnement jeunes et les ressources mises à leur disposition.

Pour que nous puissions préparer cette demi-journée découverte et activités, merci de nous transmettre votre choix en remplissant le formulaire sur le site de la mairie à la rubrique « jeunesse » ou de remplir le tableau, puis de le transmettre directement à la mairie, accompagné de l'autorisation parentale

Nous nous occupons du transport aller-retour en minibus.

**L'AJLT et la MJ de Pontcharra s'associent pour répondre aux besoins des jeunes, préparer et adapter cette sortie aux demandes et intérêts émis par les inscrits.**



### Comment s'inscrire ?

- Lors des permanences de l'AJLT
- À partir de la page d'accueil du site de la mairie « Contacter la mairie »
- Téléphoner à la mairie au 04 76 08 20 14.



Grâce à l'ouverture du lundi au vendredi de 9h - 18h en périodes scolaires, nous assurons la SIJ par un soutien pour les jeunes dans leurs démarches administratives, par un appui dans leurs questionnements sociaux, et relais pour les partenaires susceptibles de les aider, enfin nous sommes souvent assimilés à un « Foyer Lycéen » :

- qui contribue à l'assimilation des codes du vivre ensemble.
- qui crée des rencontres de publics d'âges et de parcours de vie différents.
- qui œuvre à l'identification des problématiques des jeunes.
- Enfin nous suscitons auprès des jeunes l'envie d'être acteurs de leurs projets.

**La structure possède 3 pôles distincts et organise un accueil inconditionnel de 9h - 18h du lundi au vendredi et de 12h à 18h le mercredi, avec possibilité d'ouverture en plus sur demande des jeunes, des élus, des associations...**

### 1. Pole prévention éducative :

Nous proposons à tous les jeunes un **Accompagnement à la Scolaire** en relation avec le collège et le lycée de Pontcharra. Aide à la méthodologie, devoirs, perfectionnement...

Nous proposons aussi la réalisation des **projets jeunes**. Voyage à l'étranger, Stage Graff, soirée théâtre, laser-game, barbecue, débats...

L'objectif est de permettre la réalisation de projet en montrant l'investissement communal, inter-communal, institutionnel et associatif. Il est important de valoriser la notion « *de capital et de travail* », en recherchant au maximum, l'auto-financement.

De plus un **café citoyen** est ouvert depuis le **3 octobre** permettant à tous de venir proposer des projets et en les finançant via la tenue du bar associatif.

En relation avec les CPE du Collège et du Lycée, nous faisons **de la médiation** évitant les points de ruptures. Pour cela **nous travaillons** dans la structure mais aussi **hors les murs**.

### 2. Animation Socioculturelle :

Nous organisons un **Centre de loisirs** ouvert pendant les vacances pour **tous les habitants du Grésivaudan** au même tarif.

Nous proposons **des soirées** selon les demandes des jeunes.

**Des activités régulières** sont proposées toute l'année pendant les périodes scolaires : Zumba, Kick Boxing, bridge, mise à disposition des locaux avec l'association de Hip Hop « Nextape »...

### 3. Structure Information Jeunesse :

#### Accueil et information

La SIJ est spécialisé dans l'information sur :

- La scolarité
- L'emploi
- Les stages (à l'étranger)
- Les loisirs
- L'orientation
- Les Curriculum vitae (bientôt en vidéo)
- Les lettres de motivation

#### Documentation

- Classeur d'information du CIDJ
- Dossier d'inscription au BAFA, BAFA, BPJEPS...
- Répertoire des formations des CFA, ONISSEP...

#### Aide aux projets

- Constitution du dossier, recherche de collaborateurs et de financements, suivi chez les partenaires, communication du retour.
- Formation BAFA
- Formation BPJEPS
- Formation individuelle ou en groupe à caractère culturel, citoyen, humanitaire...
- Aide à la création d'association et d'auto-entreprise
- Babysitting : mise en contact parents - baby-sitters

#### Relais local

- « Envie d'agir » de la DDJS
- « Café des parents d'ados » Communauté de communes le Grésivaudan - Département et CAF
- « Harcèlement » Collège et lycée
- « Garantie jeunes » Mission locale du Grésivaudan
- « Événements » du CIDJ, CRIJ, Département, mission locale

#### Outils professionnels à disposition

- Ordinateur : traitement de texte...
- Internet : recherche d'emploi, stages, courriels...
- Téléphone et photocopie : à usage professionnel

## CAFÉ DES PARENTS D'ADOS

Etre parent d'adolescent, ce n'est pas toujours simple.

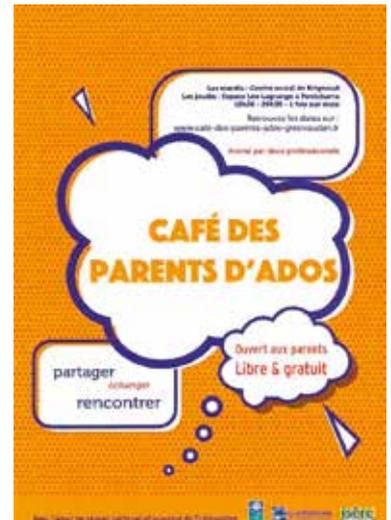
Les rencontres café des parents d'ados du Grésivaudan sont des lieux pour les parents qui souhaitent échanger avec d'autres parents de leurs questions, leurs difficultés avec leur adolescent.

Vous serez accueillis par deux professionnels qui animeront avec vous les débats.

Plusieurs rencontres sont prévues :

À l'espace Jeune Léo Lagrange (ancien GAIA)  
située sur Pontcharra, rue du 19 mars 1962  
De 18h30 à 20h30 le jeudi 05 décembre

Au centre Socio Culturel de Brignoud, 12 rue Lamartine  
De 18h30 à 20h30 le mardi 17 décembre



Partenaire de la communauté **WWEEDDOO**, depuis le printemps 2019, la commune de **La Terrasse soutient sa jeunesse** individuellement et collectivement dans une dynamique de projets. Elle propose d'accompagner nos jeunes **sur les questions du développement durable et le climat et la formation**.

### Je « trace » pour La Terrasse !



Tu as un projet solidarité, social ou environnement?

Lance-toi ! La Commune de La Terrasse soutient les initiatives de jeunes Terrassons âgés de 13 à 25 ans.

L'objectif de l'appel à projet sur le développement durable est d'encourager **les jeunes de la commune de La Terrasse** à imaginer des projets, se frotter à la réalité lors de leur mise en œuvre, faire appel à leur créativité et à leur imagination, susciter leur envie d'entreprendre, leur montrer qu'il est possible d'entreprendre différemment et de développer des alternatives en y intégrant l'ensemble des aspects du **développement durable et de l'économie sociale et solidaire**.

### Qu'est-ce que ça apporte ?

La Commune de La Terrasse offre la possibilité d'aider en partie ton projet et de t'apporter des conseils et des contacts utiles pour le réaliser, de porter ton projet à l'échelle du territoire.

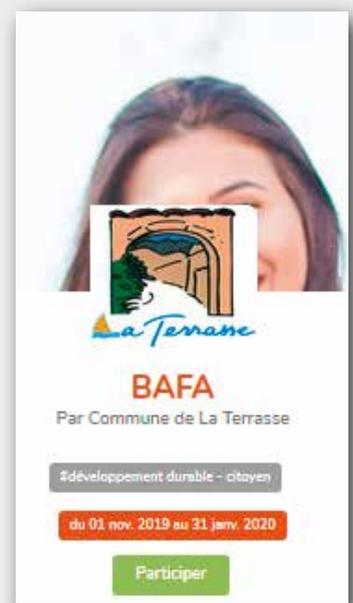
### Tu as plus de 17 ans ?

Tu rêves de travailler avec des jeunes en tant qu'animateur ?

Tu souhaites passer ton **BAFA** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ?

**C'est possible !** La Terrasse t'encourage et t'accompagne dans les démarches pour pouvoir te faire **financer la formation** par la communauté de communes Le Grésivaudan.

Pour cela, c'est super simple ! Dépose ton projet **sur [wweeddoo.com](https://wweeddoo.com)** et explique-nous pourquoi tu veux passer cette formation et quelles activités tu aimerais mettre en place avec les jeunes du territoire.



Informations et inscriptions à partir du site de la commune <https://mairie-laterrasse.fr/> ou le site **WWEEDDOO**, <https://wweeddoo.com/>

### URBANISME / VOIRIE

#### Rue du Château

Les travaux se sont terminés par les marquages au sol (par résines ou peinture) de séparation voie routière / voie roulante. Des signalisations de marquage au sol avec panneaux verticaux seront mises en œuvre courant décembre, à la fois pour la régulation de la vitesse et pour la réglementation du trafic poids lourds.

Suite à la délibération du précédent conseil municipal et discussion avec la D.D.T (direction départementale des territoires), nous avons procédé à une requalification en voirie communale de la RD. 30a (rue du Château et route des Celliers) située entre la RD. 1090 jusqu'à l'intersection avec la route des Petites Roches RD. 30 au lieu-dit « l'Évêché ».

Nous pourrions dès lors mettre en place les panneaux d'interdiction et de déviation nécessaires notamment pour les poids lourds et une signalisation adaptée au trafic local communal.



#### Rue de la Cascade

L'ensemble des travaux initialement prévus au marché sont terminés (réseaux humides –secs et chaussée). Initié par M. Volpi, alors président du SIEA (syndicat intercommunal des eaux et de l'assainissement), nous avons réussi à l'engager dès le début du mandat avant le transfert de compétences à la CCLG en date 01/01/2018. Ils se situent entre l'intersection avec la Rue du Château et l'intersection de la rue de l'Enversin. La création de stationnements complémentaires rue du Four est également terminée.

Le reste des travaux à prévoir sont la matérialisation visuelle de la route par un marquage de 2 bandes latérales de 50cm (résine ou autre) ainsi qu'il en est ressorti des réunions avec les riverains. En effet, la topographie des lieux ne permettant pas la réalisation d'un trottoir,



cet aménagement devrait permettre la mise en sécurité des piétons.

Nous souhaitons mettre à l'étude la zone intermédiaire entre la rue de l'Enversin et la rue du Four pour améliorer la sécurité de la circulation.

#### Route de Montabon

Suite au glissement de terrain provoqué par les intempéries de l'hiver passé, des travaux de renforcement en pied de talus et de reprise de la chaussée comprenant le drainage, la récupération des eaux pluviales et la reprise du tapis reprofilé sont en cours.

Des déviations ont impacté la circulation depuis le 1<sup>er</sup> novembre et jusqu'au 07 décembre 2019.



#### Rue des Thermes

Les conventions de cession pour l'alignement de la rue sont signées. Ces actes administratifs permettent la reprise de parcelles à l'euro symbolique pour procéder à l'aménagement de cette voie.

Rappel : ce marché comme celui de la rue de la Cascade a été passé fin 2017 avant la prise de compétence par la CCLGle 01/01/2018.

Le démarrage des travaux est prévu courant décembre 2019.

**Rue de L’Orme/ITEP**

Suite à la vente d’une parcelle par le gestionnaire UGE-CAM de l’Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP) de La Terrasse et à la délivrance d’un permis d’aménager, des modifications de circulation dans ce périmètre sont à envisager, notamment la circulation de la rue de l’Orme qui doit impérativement être sécurisée. Des études seront faites à cette fin et qui tiendront compte des échanges avec les riverains et les avis du département.

Ce lotissement comprendra 37 logements individuels type R+1 avec toitures à pentes multiples. Les limitations d’hauteur permettront de conserver les perspectives de vues dans les 2 sens (Est-Ouest et inversement). Une voie publique de desserte en sens unique (rétro-cédée à titre gratuit) depuis l’intersection de la rue des Thermes et débouchant sur l’avenue de Savoie sera créée.

Nous vous informerons au plus tôt des modifications et aménagements à réaliser.



**Place de la cave**

Les travaux d’aménagement sont en cours.

La 1<sup>ère</sup> phase de remise à niveau du terrain, et la mise en place des réseaux secs et humides est terminée

La 2<sup>ème</sup> phase d’implantation des zones d’activités est également terminée.

La 3<sup>ème</sup> phase mise en place de différentes structures de jeux d’enfants, et le terrain de pétanque est terminée.

Le city stade est actuellement installé.

La Halle est en cours de fabrication, la pose de la structure bois est prévue en décembre.

Les aménagements espaces verts et plantations débuteront en 2020.

**URBANISME**



Ci-dessous tableau récapitulatif des dossiers enregistrés en 2019 à ce jour.

**LES TRAVAUX EN COURS**

**École élémentaire - 2<sup>ème</sup> tranche**

Les travaux se sont terminés à la rentrée des vacances de la Toussaint il restait quelques finitions, sans perturbations pour la reprise des cours.

En dépit des difficultés d’agenda contraint par des vacances scolaires, la rentrée s’est faite sans difficulté.



2019
1 Permis d’Aménager (PA)
5 Permis de Construire (PC) dont 2 en cours d’instruction
1 Permis de Construire modificatif en cours d’instruction
29 Déclarations Préalables (DP) dont 2 en cours d’instruction
44 Certificats d’Urbanisme (CUa)
1 Certificat d’Urbanisme opérationnel (CUb)

### DÉCHETS-COLLECTÉS ORDURES MÉNAGÈRES

Dans le cadre de la collecte des déchets, nous vous rappelons que la CCLG veut rendre obligatoire sans autre forme de procès les PAV (Points d'Apport Volontaires) à compter de 2020 pour les 5 communes suivantes : Goncelin – Le Touvet – La Pierre – Lumbin – et bien sur La Terrasse. Nous avons opté par délibération en Conseil Municipal pour l'option d'un système mixte : de porte à porte et P.A.V à définir en fonction de la topographie du village. Ce choix tient compte de la diversité de notre territoire et des difficultés pour certaines personnes âgées- handicapées ...

— Voir article p.29 —

### HYDRANTS

L'ensemble des hydrants (bouches d'incendie) de la commune ont été remis en état par les services techniques, avec reprise de la numérotation SDIS 38. Ces opérations étant nécessaires pour procéder à leur contrôle de bon fonctionnement par un organisme certifié à transmettre au SDIS 38.



#### Rappel :

- Contrôles débit pression tous les 5 ans (max.)
  - Contrôles fonctionnels tous annuellement.
- Ces contrôles sont à réaliser en présence du gestionnaire du réseau (CCLG) qui assure les besoins nécessaires en eau.

### ÉCLAIRAGE

Sous l'influence des pouvoirs publics, notamment du gouvernement et de l'Union Européenne, les collectivités ont pour obligation de rénover leur parc d'éclairage public en se dotant d'un matériel faible en consommation d'énergie, tel l'éclairage LED, réputé moins énergivore que les autres luminaires et permet, entre autres une économie de 50% des dépenses d'éclairage.

Le parc d'éclairage public de La Terrasse se trouve encore dans une phase test et les besoins sont en cours d'évaluation pour trouver le juste équilibre entre les obligations réglementaires d'éclairage de nuit des voies publiques, de la sécurité et la lutte contre les nuisances liées à la luminosité excessive. L'entreprise gestionnaire de l'éclairage doit prochainement intervenir pour baisser la luminosité de certains candélabres. La commune

a souscrit pour ce projet à un partenariat avec le Parc régional de Chartreuse dans le cadre de sa mission de « gestion durable de l'éclairage public et du ciel étoilé » aux fins de réaliser un diagnostic permettant de trouver le meilleur équilibre entre les divers intérêts en jeu.

### RÉSEAU GAZ NATUREL COMMUNE

Une campagne de mise en place de compteurs communicants gaz de GRDF débutera dès décembre.

Il est de couleur orange et alimenté en gaz naturel par GRDF quel que soit le fournisseur d'énergie. Il permettra, grâce à un relevé à distance automatique et quotidien, une meilleure compréhension de vos consommations gaz préalable à la maîtrise de l'énergie.

Les données de consommation quotidienne relevées seront en effet mises à disposition des consommateurs sur « Mon Espace GRDF » (espace personnalisé et sécurisé accessible sur [grdf.fr](http://grdf.fr)) suite à l'installation du nouveau compteur. Les données mensuelles, quant à elles seront directement transmises aux fournisseurs d'énergie.

Chaque consommateur sera averti par un 1<sup>er</sup> courrier de l'intervention du remplacement compteur environ 30 à 45 jours avant, puis entre 15 et 21 jours de la date d'installation, avec précision de présence ou non. Le jour J intervention du technicien durée ≈ 30minutes.

A noter : toutes les informations vous auront été fournies dans les courriers.

### ADRESSAGE POSTAL SUR LA COMMUNE

La campagne d'adressage postal a démarrée début d'année 2019 avec le concours de « La Poste » mandatée par la mairie sous contrat dénommé ADN (Aide à la Dénomination et à la Numérotation des voies et hameaux de la commune).

Nous avons pris en compte certaines zones pour faciliter le travail de La Poste dans cette démarche. Il nous reste encore quelques secteurs à définir pour cette fin d'année notamment pour des lotissements (dénomination voirie, et numérotation)

#### Pour info, cette campagne nationale a été mandatée pour 3 objectifs principaux :

- 1- Établir une adresse postale pour chaque foyer.
- 2- Impératif dans le cadre de l'installation de la fibre optique sur le territoire.
- 3- Permettre aux différents organismes de secours (Pompiers /SAMU...) d'accéder plus rapidement et sans erreur sur les lieux d'intervention.

## L'OPPOSITION DÉBOUTÉE PAR LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF !

Les élus de l'opposition, Mme Jay, M. Thouanel, Mme Guichard, M. Baret-Collet ont introduit une requête en référé pour faire annuler les travaux de la place de la cave pourtant votés par le conseil municipal à la majorité. Ils alléguaient un défaut d'information des élus ainsi

que des malversations dans la procédure de marché public. **Après avoir examiné l'ensemble des pièces, le tribunal a jugé que les élus étaient suffisamment informés et que la procédure suivie dans la passation des marchés était parfaitement légale !**

**Décision n°1906163 du 7 octobre 2019,  
Tribunal administratif de Grenoble**

## Avis d'enquête publique - Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n°2019-144 du 4 novembre 2019 le Maire de la commune de La TERRASSE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du plan local d'urbanisme (PLU).

La personne responsable de la révision du PLU est la commune, représentée son maire, Mme Claudie BRUN, dont le siège administratif est situé à la mairie -102 place de la mairie - 38660 LA TERRASSE.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal approuvera le PLU éventuellement modifié pour tenir compte des observations émises lors de l'enquête et suivant l'avis du commissaire enquêteur.

A cet effet, le président du tribunal administratif a désigné M. Marc Bessière en qualité de commissaire enquêteur.

**L'enquête publique se déroulera en mairie à l'adresse précitée du 23 novembre 2019 au 23 décembre inclus, soit pendant trente jours.**

Le commissaire enquêteur a reçu le public aux dates prévues : la date restant **le 23 décembre 2019 de 14h à 17h (17h, clôture de l'enquête).**

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur le site [www.mairie-laterrasse.fr](http://www.mairie-laterrasse.fr) et en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier ainsi que des remarques formulées et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions ou contre-propositions :

- soit sur le registre d'enquête
- soit les adresser, avec la mention : *Objet : PLU, par courrier postal à : Mairie / à l'attention de M. le commissaire enquêteur 102 place de la Mairie 38660 LA TERRASSE* et par courrier électronique à [revisionplu2019@mairie-laterrasse.fr](mailto:revisionplu2019@mairie-laterrasse.fr)

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend :

- le projet de PLU arrêté



- les avis émis sur le projet de PLU,
- la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges. Hormis les rencontres du Commissaire avec le public.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie et à la préfecture de l'Isère aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

### Le point financier

Le budget 2019 faisait apparaître un emprunt d'équilibre de 929 823€.

Il a été contracté un emprunt de 900 000€ auprès de la Caisse d'Épargne.

En effet, les taux particulièrement bas ont encouragé l'équipe municipale à négocier l'emprunt pour sa totalité. Profitant de cette conjoncture favorable, nous avons décidé de renégocier la dette en cours.

Pour trois des emprunts existants, l'opération est rentable et permettra d'économiser sur les 13 années à venir environ 120 000€.



### Tribune libre

#### QUESTION DE VOISINAGE ?

**M**me Brun, en 2016, alors conseillère municipale d'opposition réclamait une réunion publique sur le projet Novelia.

Désormais Maire, elle a accordé un permis d'Aménager en juillet dernier sans aucune consultation des habitants proches du projet qui est plus important que celui de Novelia. D'autant que ce projet immobilier comprend des équipements publics (voirie) et en impact d'autres (réseau, plan de circulation...).

Malgré la demande des habitants d'une réunion avec Mme le Maire et M. Fievet aucune réunion publique n'a à cette date (14/10/19) eu lieu. Est-ce que le dernier paramètre du tableau ci-dessous serait le seul valable à ses yeux?

Comme pour la place de la cave, les Terrassons seront peut être consultés quand tout sera déjà décidé, pour le choix de la couleur du bitume...De la rue de l'Orme qui sera mise en sens unique !

La diversité d'habitat prévue est faible, que des maisons individuelles, aucun habitat intermédiaire pour des jeunes familles !

Aucune information concernant un phasage de cette opération d'envergure afin d'éviter l'arrivée en bloc d'un nouveau quartier à gérer. Rien sur les infrastructures, écoles, réseaux routiers, etc.

De plus, la commune n'a rien fait pour être maître d'œuvre de la future voirie publique (on récupèrera ce que le promoteur nous laissera...)

	Projet Novelia	Projet Parc UGECAM/ITEP
Lieu	Derrière le café Bone's à côté de la place de la cave	environ 1/2 du parc de l'ITEP rue de Savoie
Propriétaire du terrain	Privé	Para-public (Emanation de l'Assurance Maladie)
Destination d'usage du projet	Privé	Privé (logements) + Public (voirie)
<b>Surface terrain (m<sup>2</sup>)</b>	<b>1 200</b>	environ <b>25 000</b> (soit 20 fois plus!)
Bâtiments prévus	1	36
<b>Nombre de logements</b>	<b>12</b>	<b>36</b>
Equipements publics	aucun	Voirie, trottoir
<b>Voisin de Mme le Maire</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>

Avec vous pour La Terrasse!

**LA TERRASSE**  
avant tout

## FAISONS LE POINT :

**T**out travail d'information doit s'appuyer sur des méthodes documentées et analysée de manière rigoureuse, et non ciblée sur une personne. Nous suggérons à l'opposition de se documenter sur la situation du logement dans notre commune, de façon objective et juste, à partir du diagnostic très détaillé de l'INSEE. Aux dernières études, en 2016, **le parc des logements se compose de 71,5 % de pavillons et 28,3 % d'appartements. Le parc de logements sociaux est de 13,4 %, soit 110 logements.**

Pendant des années le quantitatif a primé sur le qualitatif, c'est pourquoi **notre orientation de l'habitat privilégié aujourd'hui le « qualitatif »**, afin de ne plus reproduire les « erreurs » et les échecs du passé, à l'exemple de l'immeuble, Place de la Cave.

La concertation, l'information auprès des habitants étaient absentes dans les différents projets du Centre

Bourg, à l'époque où l'opposition était dans la majorité : l'immeuble de l'OPAC projet arrêté quand il a été présenté), celui appelé « Le Valambrey », sur la place, et le projet Novelia, face à la sortie de l'école primaire, dans un secteur saturé par les stationnements et la circulation, en contentieux depuis Mai 2016. Le seul objectif étant de servir les intérêts privés, promoteur et propriétaire, et non celui de la commune.

**Le projet de l'ITEP initié par l'UGECAM**, propriétaire de cette parcelle, a été mis en vente pour une somme assez conséquente. Le promoteur a étudié avec la Commune les aménagements afin de respecter l'environnement, l'architecture du Parc de la Chartreuse ainsi que la sécurité et la création d'une voie publique permettant d'améliorer la circulation sur cette zone de coteau.

L'acquisition de ces maisons reste dans les possibilités de jeunes couples avec enfants. **Nous restons sur nos convictions d'accessibilité à la propriété pour les catégories sociales modestes**

que nous favorisons. C'est le cas de la mise en vente de 26 logements sociaux par le bailleur social, dont l'accord a été validé par délibération par notre majorité en Conseil Municipal mais refusée par notre opposition (d'où l'incohérence de leurs propos).

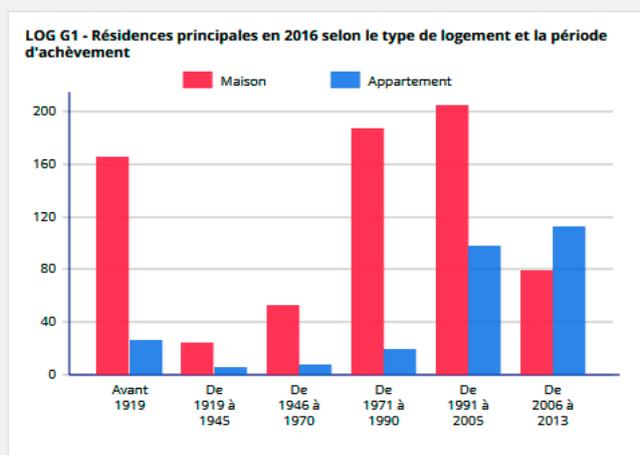
**Une réunion publique a été faite le 7 novembre avec tous les habitants concernés par ce projet, la Société SINFIMO, représentée par Mr DAMAS**, en a fait la présentation, très à l'écoute des personnes, il a répondu à leurs questions. Elles portaient essentiellement sur la circulation de la rue de l'Orme, sujet à voir, très prochainement, avec ses habitants par une autre consultation, ainsi que nous l'avions fait par des ateliers pour la place de la Cave avec les personnes les plus utilisatrices de cet espace.

### LOG T2 - Catégories et types de logements

	2016	%	2011	%
<b>Ensemble</b>	<b>1 111</b>	<b>100,0</b>	<b>998</b>	<b>100,0</b>
Résidences principales	1 011	91,0	904	90,5
Résidences secondaires et logements occasionnels	38	3,4	34	3,4
Logements vacants	62	5,6	61	6,1
<i>Maisons</i>	<i>794</i>	<i>71,5</i>	<i>777</i>	<i>77,8</i>
<i>Appartements</i>	<i>314</i>	<i>28,3</i>	<i>219</i>	<i>22,0</i>

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019 .

### LOG G1 - Résidences principales en 2016 selon le type de logement et la période d'achèvement



Résidences principales construites avant 2014.

Source : Insee, RP2016, exploitation principale, géographie au 01/01/2019

### Bienvenue à...

**L**ynda Maurice occupe depuis le 02 septembre dernier le poste de Directrice Générale des Services à la mairie de La Terrasse.

Titulaire d'un doctorat de philosophie et d'un Master II en Droit Public, elle a travaillé plusieurs années au sein de la juridiction administrative avant d'exercer les fonctions de DGS en Ardèche. Elle est également chargée d'enseignement en droit administratif à la Faculté de droit de Grenoble. Originnaire du pays voironnais, elle a souhaité se rapprocher de la région de Grenoble.



Ses missions de DGS à La Terrasse sont entre autres :

- le conseil administratif, technique et financier du Maire
- le conseil et l'accompagnement des élus dans la mise en œuvre des projets délibérés par le conseil municipal
- le contrôle juridique des actes administratifs
- l'organisation des conseils municipaux
- la passation et le suivi des marchés publics
- le pilotage des dossiers et des projets de la commune en lien avec les services (administratifs, financiers et techniques)
- le management des services de la commune

**Nous lui souhaitons la bienvenue.**

### Départ de...

**F**ranck Keirsgietter, responsable des services techniques, est muté en Provence à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019. Après avoir passé 25 ans en Guyane et près d'un an à La Terrasse, il se rapproche de sa famille en rejoignant sa commune d'origine !

**La municipalité le remercie vivement pour son implication et sa bonne humeur et lui souhaite une bonne continuation.**



### Aménagement accueil

Suite aux préconisations du médecin de prévention, la mairie a dû séparer l'accueil de la partie secrétariat par des cloisons afin que l'agent puisse mieux se concentrer sur ses dossiers.

## PLAN CANICULE

**C**ette année le plan canicule, avec son premier niveau de « veille saisonnière » a été activé à compter du 1<sup>er</sup> juin. Il a pris fin le 15 septembre.

Comme chaque année, les personnes dites « fragiles » (les personnes âgées isolées, les personnes malades ou encore les personnes handicapées...), étaient invitées à se faire connaître en mairie dans le but d'être contactées et éventuellement suivies en cas de très fortes chaleurs.



## COLIS DE FIN D'ANNEE

**C**omme chaque année, le CCAS de la Commune offre un colis pour ses « anciens » à partir de l'année des 70 ans.

La remise de ces colis a eu lieu **Dimanche 15 décembre 2019** à partir de 15 heures en salle communale, suivie d'une petite collation.

## DIVERS

Le CCAS de la commune intervient sur des aides financières et alimentaires en collaboration avec le service social de secteur du département ainsi que sur l'attribution des logements sociaux.

### Pour 2019 :

- **3 aides financières** et **un bon alimentaire** ont été attribués pour un montant total de 822,41 €.
- **3 attributions de logement** sur la commune de La Terrasse. (1 T2, 1 T3, 1 T4).



**Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?**

**Café des aidants®**  
**LUMBIN**

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Organisé par : Avec le soutien de :

Nous vous donnons rendez-vous, un mardi par mois, de 14 h 30 à 16 h 30, autour d'un thème.

**PROGRAMME**

**Mardi 7 janvier 2020**  
E.H.P.A.D – Un lieu de vie.  
(Séance à l'E.H.P.A.D. Belle vallée à Froges)

**Mardi 4 février 2020**  
Etre aidant, est-ce un devoir ?

**Mardi 10 mars 2020**  
Ai-je le droit de ressentir de la colère ?

**Mardi 7 avril 2020**  
Et s'il refuse les aides ?

**Mardi 5 mai 2020**  
Le répit, oui mais comment ?

**Mardi 2 juin 2020**  
La place du conjoint / La place des enfants.

**Mercredi 8 juillet 2020**  
Café convivial.

L'ATTERO : 125 Chemin des Longs Prés - 38 660 LUMBIN (près de l'aire d'atterrissage des parapentes)  
L'accès est libre et gratuit, sans obligation d'assiduité.  
Participation : 1 consommation prise sur place

Renseignements au service Autonomie de BERNIN  
04 56 58 16 41

Le Café des aidants est soutenu par nos partenaires :

## Cérémonie du 11 novembre

Lundi 11 novembre dernier, de nombreux Terrassons s'étaient rassemblés dans la cour de l'école élémentaire et devant le monument aux morts afin de célébrer la **commémoration de l'armistice de 1918**. Mme le Maire était entourée du Conseil municipal, de l'association des anciens combattants, de la gendarmerie et de très nombreux enfants de l'école élémentaire venus chanter.

Après le dépôt des gerbes devant le monument aux morts, la cérémonie s'est conclue par le verre de l'amitié.



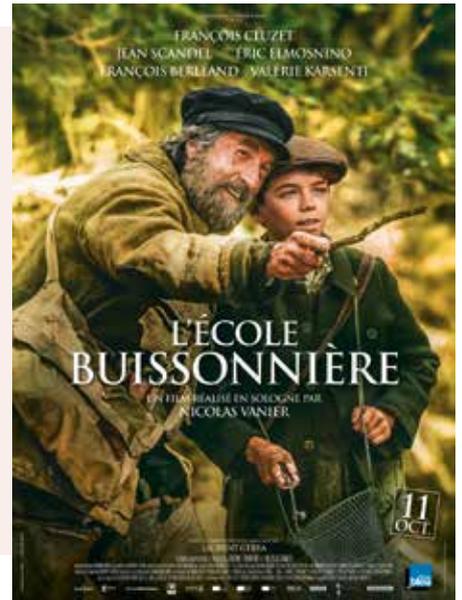
## CINÉTOILES

Dans la douceur du soir du 29 août, la Place de la Cave a accueilli une centaine de chaises... avec leurs occupants bien évidemment.

Cinétoiles proposait ce soir-là une production de Nicolas Vannier « L'École Buissonnière ».

Les spectateurs se sont laissés envouter par ce beau film. Il faut dire que tout s'y prêtait. La splendeur des paysages et la belle histoire de Paul découvrant l'affection qu'on lui porte avaient de quoi séduire le large public qui s'est régalé durant presque deux heures.

En repartant, ce sont dans leurs yeux très jeunes, jeunes, et moins jeunes qu'il y avaient des étoiles.



## FOIRE AUX MAÏS – EDITION 2019

**S**i vous cherchez dans le dictionnaire un synonyme de réussite, vous trouverez : Foire aux Maïs. Ce fut en effet un franc succès que cette journée typiquement terrassonne.

Tous les ingrédients étaient réunis pour que les festivités se déroulent sans encombre. Un gros et bon travail de préparation (bravo et merci à l'adjointe à la Vie Locale) a grandement facilité la mise en place des commerçants et des particuliers-vide-grenier. Dès sept heures les chineurs scrutaient les étals à l'affût, à la recherche de la bonne affaire. L'air était vif mais rapidement le soleil (commandé par l'adjointe) est venu nous réchauffer et a permis à chacun de flâner tranquillement dans les rues parfaitement sécurisées préalablement par les responsables et le jour-même par le service de sécurité. Les plus jeunes se sont régalés avec les manèges, et les gourmands avec les churros, crêpes et gaufres. A midi, Claudie Brun a accueilli le Maire du village de Saint-Aupre (situé de l'autre côté du massif de

la Chartreuse) qui avait répondu à son invitation. Elle a remercié organisateurs et participants.

Cerise sur le gâteau, une douzaine de musiciens ont animé joyeusement cette fête. En fin de matinée ils ont joué des airs traditionnels écossais, ils avaient fière allure dans leur kilt, chemise blanche, spencer noir et cornemuse bien sûr. L'après-midi c'est en costume breton que nous les avons revus et entendus, ils ont charmé les promeneurs avec des airs dansants et joyeux. Et si un jour prochain vous cherchez un synonyme de convivialité, nul doute que vous trouverez : Foire aux Maïs.



## LA TERRASSE EN CHIFFRES

La commune de La Terrasse fait partie l'Établissement Public de Coopération Intercommunale de CC Le Grésivaudan, intégré à l'**aire urbaine grenobloise** qui constitue la **zone d'emploi**, à l'intérieur de laquelle la plupart de nos résidents actifs y travaillent. La Terrasse se situe dans le Moyen Grésivaudan dont le bureau centralisateur du canton est la commune de Crolles. Le code officiel géographique de la commune de La Terrasse est 38503. La Terrasse correspond au profil de ces communes, à l'origine un village rural, qui va connaître une croissance démographique exponentielle, liée au processus de périurbanisation, dont le phénomène s'impose à partir des années 1980, correspondant à l'extension de la périphérie de l'agglomération urbaine de Grenoble.

**De 1945 à 1980**, La Terrasse est un village rural, stagnant sur une moyenne de 800 habitants. Le nombre d'habitants évolue peu, conséquences d'une croissance démographique faible, **inférieure à 0,5% par an**. Sa population n'augmente que de **25 % en 35 ans**.

La population de notre commune connaît sa plus forte variation à partir des années **1990 jusqu'au milieu des années 2000**, où la commune passe de **1291 habitants à 2420 habitants**, soit une augmentation de **46,6%**, avec un taux de croissance annuel à **2%**.

La croissance de notre population périurbaine est alimentée, à la fois, par une densification importante du

village (croissance interne, se traduisant par une forte intensité de construction), et par extension de l'espace périurbain, qui englobe une part croissante de communes rurales (croissance externe). Cette progression n'est pas liée à une seule « marée pavillonnaire » mais aussi à l'intégration de territoires rural et urbain dans la zone d'influence de l'agglomération grenobloise.

A l'exemple de ce qui se déroule à l'échelle du territoire la structure de la population a beaucoup évolué. La population de La Terrasse est vieillissante, **la forte dynamique démographique de ces dernières années ne s'accompagnant pas vraiment d'un rajeunissement de sa population**. La part des 0 - 14 ans a diminué de 3 points, en 5 ans, ce qui a pour corollaire la fermeture de classes (école maternelle). Cette évolution est similaire aux autres communes du Grésivaudan selon les évaluations de l'inspection académique de Grenoble.

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2006	2011	2016
Population	762	835	1 012	1 291	1 913	2 218	2 420	2 554
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	80,5	88,2	106,9	136,3	202,0	234,2	255,5	269,7

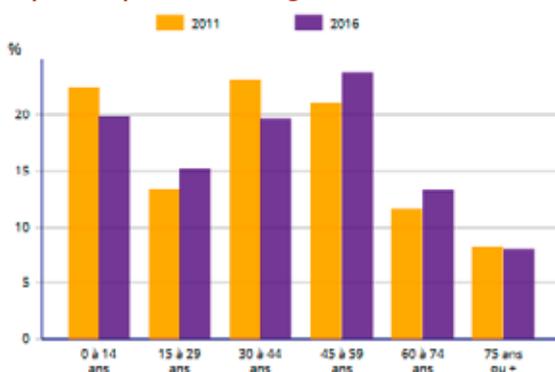
Population par catégorie	2016	%	2011	%
<b>Ensemble</b>	<b>2 110</b>	<b>100,0</b>	<b>1 912</b>	<b>100,0</b>
Agriculteurs exploitants	5	0,2	4	0,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	105	5,0	69	3,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	392	18,6	388	20,3
Professions intermédiaires	429	20,3	428	22,4
Employés	269	12,7	241	12,6
Ouvriers	134	6,3	155	8,1
Retraités	531	25,1	419	21,9
Autres personnes sans activité professionnelle	246	11,7	208	10,9

Catégories et types de logements	2016	%	2011	%
<b>Ensemble</b>	<b>1 111</b>	<b>100,0</b>	<b>998</b>	<b>100,0</b>
Résidences principales	1 011	91,0	904	90,5
Résidences secondaires et logements occasionnels	38	3,4	34	3,4
Logements vacants	62	5,6	61	6,1
<i>Maisons</i>	794	71,5	777	77,8
<i>Appartements</i>	314	28,3	219	22,0

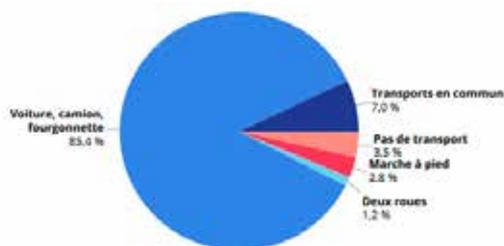
Structure des familles	2016	%	2011	%
<b>Ensemble</b>	<b>727</b>	<b>100,0</b>	<b>673</b>	<b>100,0</b>
Couples avec enfant(s)	374	51,4	367	54,5
Familles monoparentales	65	9,0	45	6,7
Hommes seuls avec enfant(s)	25	3,4	8	1,2
Femmes seules avec enfant(s)	40	5,5	37	5,5
Couples sans enfant	288	39,6	261	38,8

Sources [www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38503](http://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38503)

### Population par tranches d'âges



### Moyens de transport utilisé pour se rendre au travail en 2016





## LE SITE DE LA COMMUNE A FAIT PEAU NEUVE

**L**e 1<sup>er</sup> septembre dernier, vous avez découvert un nouveau site internet, le précédent portail datant d'une quinzaine d'années, il ne répondait plus aux attentes et aux besoins des habitants ainsi qu'aux évolutions du net et des réseaux sociaux.

A l'heure des évolutions numériques, il nous a tout d'abord semblé primordial de rendre notre nouvel outil internet adapté à tous les types d'appareils (mobiles, tablettes, PC...) quel que soit le navigateur utilisé.

Notre site se veut en effet accessible à tous et formalise plusieurs objectifs :

- Informer plus rapidement et simplifier l'accès aux différentes thématiques à l'aide d'une navigation fluide et intuitive en lien avec des menus structurés.
- favoriser la communication avec la commune et les élus.
- concevoir un espace fonctionnel, attractif et interactif.
- faciliter vos démarches en tout genre grâce à de nombreux liens et documents téléchargeables.
- Se doter d'un outil simple, pratique d'utilisation et évolutif.

**Nous vous souhaitons une bonne navigation.**



VOTRE MAIRIE

VOS DÉMARCHES

VIE PRATIQUE &amp; LOCALE

CADRE DE VIE

ENFANCE &amp; JEUNESSE

L'actu  
terrassonne



Armistice du 11 novembre  
2019



L'agenda d'octobre



Révision du PLU - Report de l'enquête publique PLU fin 2019

## PLACE AU THÉÂTRE

**D**eux personnes coincées dans un ascenseur, voilà qui est bien banal direz-vous. Oui mais quand ces deux-là se livrent, discutent, parlent simplement des choses de la vie qui nous touchent, ça donne un spectacle de grande qualité que de nombreux spectateurs ont eu le plaisir de savourer ce 9 novembre.

Mise en scène sobre mais judicieuse, décor simplissime (une cabine d'ascenseur, on ne fait pas plus minimaliste), brefs intermèdes musicaux bien choisis, texte précis et élégant superbement interprété, rien n'a manqué pour faire de cette soirée un pur moment de bonheur.



## QUAND « SAINT – AUPRE » RAPPROCHE DEUX VILLAGES



Saint Aupre



La Terrasse  
entre lac et montagne



**S**aint Aupre est le nom du premier prêtre de La Terrasse qui a donné son nom à l'Eglise du village construite au XII<sup>ème</sup> siècle. Saint Aupre, c'est aussi le nom d'un petit village situé sur les derniers contreforts du Jura, en limite du Massif de Chartreuse entre 450 et 930 m d'altitude intégrant le périmètre du Parc Régional Naturel de Chartreuse. Saint Aupre appartient à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

Rien ne peut nous dire si le premier curé de La Terrasse résida ou passa dans ce village de 1200 habitants, mais il a contribué au rapprochement de deux villages qui présentent bien des points communs : une situation géographique exceptionnelle, des atouts touristiques, une ruralité affirmée gage de qualité de vie.

Nos deux villages se sont découverts mutuellement autour de deux grandes manifestations : la foire annuelle aux chèvres de Saint Aupre et la foire aux Maïs de La Terrasse, quand les deux maires, Pierre Durand et Claudie Brun décidèrent de s'inviter mutuellement. Chaque fois, les contacts entre les deux communes furent chaleureux et très amicaux, alimentant la promesse future de poursuivre cette relation comme l'ont indiqué les deux maires.

D'ailleurs, les rendez-vous sont déjà pris pour l'année prochaine.

À travers cette « amitié communale », c'est une opportunité forte pour notre village de s'ouvrir sur d'autres territoires et d'y construire de nouvelles solidarités.



À Saint Aupre le 22 septembre, Claudie Brun, M.le Préfet Lionel Beffre, Pierre Durand au centre

**Connaître Saint Aupre :**

<http://www.st-aupre.fr/>

<http://www.parc-chartreuse.net/>

## LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 21 et 22 septembre dernier, les Journées européennes du patrimoine ont offert un moment privilégié pour redécouvrir et visiter l'ensemble du patrimoine de La Terrasse. Ainsi, les visiteurs ont pu découvrir au sein de l'église les créations de l'association « artistes en Grési-

vaudan » ou visiter le Château du carre, exceptionnellement ouvert au public à cette occasion.

Depuis leur création en 1984, cet événement se révèle être depuis plus de 30 ans un rendez-vous culturel incontournable.



## MODÉLISME NAVAL

Le dimanche 8 septembre 2019, dans le sous bois de la base de loisirs du lac de La Terrasse, avait lieu la journée de découverte du modélisme naval organisée par le club VAPOR'ALP de la Terrasse et son Président M. Fanjas. Cette journée conviviale était destinée à promouvoir notre loisir passion, elle était ouverte à tous, licenciés ou non, nous permettant ainsi de recevoir les membres de notre club, de clubs amis, et visiteurs ou curieux avides de connaître cette activité de modélisme. C'est ainsi que s'ouvrait cette journée avec la présence des adhérents, de clubs de Savoie et même d'un ami d'Aqua Models Club de Chesières en Suisse.



la chaîne de Belledonne. Rendez-vous l'an prochain à la même époque pour de nouvelles navigations en rappelant que les membres du club se retrouvent chaque mercredi et samedi après midi au bord du lac, et que son activité est visible sur le site internet «VAPOR'ALP».

Toutes sortes de bateaux, construits des mains de passionnés naviguaient sur le lac : des bateaux de pêche, des remorqueurs, des bateaux de promenade, des voiliers, des roues à aubes. Ces navires utilisaient des moteurs électriques, à vapeur, et thermiques pour les plus rapides (bateaux de vitesse pouvant atteindre 100 Km/h) faisant ainsi la joie des promeneurs.

Une journée également dédiée au contact avec les spectateurs intéressés pouvant adhérer à notre association. Elle débutait avec le soleil et se terminait avec de gros orages, mais tous ont pu apprécier ces maquettes navigantes et rêver à de lointains voyages sous le regard de



## JEUX INTER-QUARTIERS 2019



Cet été, La Terrasse a pris des couleurs, des slogans sont apparus à tous les coins de rue. Tous ces signes laissaient deviner une préparation intensive de chaque quartier pour les jeux Inter-Quartiers organisés par le Comité des Fêtes et le Sou des Ecoles.

Le samedi 28 septembre ce sont plus de 300 personnes qui se sont retrouvées sous un soleil radieux sur la place de la mairie avec Mascottes, déguisements et accessoires. On a pu mesurer le temps passé et le travail réalisé par chaque équipe pour fabriquer ces chefs d'œuvre.

Tout le monde a ensuite pris la direction de la place de la cave pour terminer dans le pré face à la salle polyvalente dans un cortège d'hymnes, de couleurs, de joie et de bonne humeur.

Après la présentation des mascottes a eu lieu le concours culinaire où chaque équipe avait concocté, mijoté, façonné ... un plat salé et un plat sucré. Pour le jury, la tâche était rude pour départager les équipes tant les talents de cuisiniers s'étaient exprimés.

Il était temps pour tout le monde de prendre des forces autour d'un repas partagé pour être gonflé à bloc pour les épreuves de l'après-midi.

Les équipes se sont affrontées dans un enthousiasme non dissimulé au cours d'épreuves de force, d'équilibre, de connaissances locales et générales. Et à la fin ce sont les Bleus de Chonas qui ont gagné même si les scores ont été finalement très serrés.



Pour finir cette journée, tout le monde a pu profiter de la douceur de la soirée en « refaisant le match » autour d'un verre et d'un casse-croûte dans une ambiance bon enfant. Nous remercions chaque équipe pour leur implication dans la préparation, pour leur participation chaleureuse aux épreuves et pour leur indulgence sur les quelques couacs d'organisation inévitables pour une première édition.

Un grand bravo et un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette magnifique journée.

Nous vous donnons rendez-vous à la prochaine édition pour la remise en jeux du trophée.

**Le Comité des fêtes et le Sou des Ecoles**

## UNE START-UP TERRASSONNE QUI PREND SON ENVOL !



L'équipe de Colisbree, Denis Combe, le fondateur au centre

### Quand a débuté l'aventure de Colisbree ?

Nous avons exactement 10 mois et 11 jours. Tout a commencé en février 2018, quand nous avons décidé de créer cette start-up

qui est une plateforme collaborative spécialisée sur la livraison de produits divers mettant en connexion, expéditeurs - livreurs-acheteurs, entre particuliers.

### Qu'est-ce que Colisbree et à quoi ça sert ?

Colisbree vous permet d'expédier à moindre coût vos colis et bagages grâce à l'aide offerte par un autre particulier, et ce, jusqu'à 70% moins cher qu'en passant par un transporteur professionnel, bien entendu à la réception du colis par le destinataire, vous donnez un pourboire au voyageur. Et si c'est vous le voyageur livreur, c'est vous qui toucherez ce pourboire. Ce système d'expédition vous permet au final de faire des économies tant sur le coût d'expédition si vous êtes demandeur que sur le coût de votre déplacement si vous êtes voyageurs. Et en plus Colisbree vous permet aussi de faire des achats via ce système collaboratif non seulement près de chez vous, mais aussi n'importe où dans le monde.

### Le démarrage de ce projet a été difficile et « galère » Pourquoi ?

Le plus difficile n'a pas été de créer la société mais surtout de récolter les fonds afin d'amorcer l'activité de Colisbree. Ensuite, on a joué de malchance. Une société grenobloise qui devait construire notre site internet a mis la clé sous la porte. Et dans cette affaire, les premiers versements que nous avons effectués pour cette prestation, ont été perdus ; ainsi que beaucoup de temps. En effet, il a fallu trouver un autre prestataire pour reprendre le projet et la création de notre site ; ce qui a pris plusieurs semaines. Au final, on a perdu un an et payé notre site, deux fois. Avec un lancement effectué seulement en janvier 2019.

### Comment est né ce projet ?

Grâce à du miel kosovar ! (sourires). Je vous explique ! En fait, c'est Myélène (responsable en chef du projet) qui en a eu l'idée après un séjour au Kosovo dans le cadre d'une action humanitaire. De son séjour, Myélène a rapporté différents produits dont du miel d'une qualité tout à fait exceptionnelle. Il y a eu un tel engouement autour de ce produit qu'on s'est posé la question « comment l'acheminer en France pour satisfaire une clientèle en demande ? » Surtout qu'il était impossible de l'acheter via internet et la solution trouvée est en fait simplissime ! « Trouver des

voyageurs qui se rendent au Kosovo, et les mettre en relation avec les acheteurs ». Pour cela, la création d'une interface pour structurer les relations s'est imposée. Voilà comment est née l'idée... c'était en 2016.

### Colisbree, un système qui s'inspire de celui du covoiturage ; Expliquez-nous ?

Oui, Colisbree, c'est un système qui s'inspire de ce qui existe déjà, c'est-à-dire celui du covoiturage : Au lieu de transporter des personnes, on fait du transport de colis. C'est du copier-coller du covoiturage. Il n'y a aucun transfert d'argent de main à main, tout se fait via le site. L'objet est assuré jusqu'à 2000€ selon la valeur estimée et déclarée. Tout est sécurisé par la plateforme à l'exemple de ce qui existe déjà.

### Quelles précautions avez-vous prises pour sécuriser le système ?

Sur le site, on demande un certain nombre d'informations en plus de votre nom et votre adresse email ; votre carte d'identité, un justificatif de domicile, votre RIB. Ces documents sont vérifiés par un prestataire agréé par l'État. Ceci a pour but à la fois de lutter contre le blanchiment d'argent mais aussi de s'assurer sur la fiabilité de l'expéditeur et du livreur.

### A quel rythme « vit » votre entreprise aujourd'hui ? Avec quelles perspectives ?

Aujourd'hui, Colisbree, c'est 1500 membres, 100 visiteurs journaliers. En permanence, il y a une cinquantaine d'annonces. Nous espérons évidemment voir cette fréquentation augmenter. Le frein à notre activité provient de la méconnaissance, voire de la méfiance du public dans l'utilisation de ce type de service. Ce n'est pas encore tout à fait inscrit dans les pratiques de chacun. On souhaite développer notre activité sur de courtes distances, segment sur lequel les professionnels rencontrent le plus de difficultés. Nous serons pleinement heureux quand les gens utiliseront Colisbree pour le dernier kilomètre.

### Avez-vous réussi à dégager des bénéfices ?

Clairement non, on est toujours déficitaires, mais c'est normal car beaucoup de start-up sont confrontées à ce problème, surtout quand elles démarrent, ce qui est notre cas. Ceci dit le but est de gagner de l'argent à moyenne échéance. Si des investisseurs souhaitent nous aider dans cette aventure, « nous sommes toujours open ! ».

### Contacts

Site : <https://colisbree.com/>  
Mail : [Contact@colisbree.fr](mailto:Contact@colisbree.fr)



## ZIAC-PRÉ-MILLION

### UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AUX PORTES DE NOTRE VILLAGE...



**S**ituée à l'entrée du village, la zone intercommunale d'activité de Pré-Million permet aux entreprises de développer leur activité dans un cadre agréable au sein de notre village.

Cette zone relève du développement économique de la communauté des communes du Grésivaudan qui en gère une grande partie de ce parc immobilier d'entreprises.

#### Une activité diversifiée

Cette zone recèle des activités économiques variées d'entreprises, au nombre de 26 qui emploient près de 160 personnes avec des tailles d'effectifs variant de 1 à 50 dont une forte majorité d'entreprises de 1 à 5 personnes.

Elles concernent aussi bien l'alimentaire, la logistique, le bâtiment-maison & dérivés, l'entretien automobile, des activités de service, le funéraire et l'industrie.

Cette zone est en concurrence avec des implantations dans d'autres communes, qui offrent l'avantage d'être desservies par les sorties d'autoroute tel Le Touvet ou La Buissonnière qui seront prioritaire en terme de développement futur, en évitant d'amener un trafic supplémentaire dans la vallée du Grésivaudan.

#### Un geste écologique possible...

Parmi ces activités, notons que nous avons **ALP'e-LOGISTIQUE** qui vous permet de récupérer vos

colis de VPC. Référencé par des nombreux sites de vente sur le Web, vous pouvez agir chacun à votre niveau.

Comme le rappelle le magazine des consommateurs « *QUE CHOISIR* » dans son numéro 585 de novembre 2019, « le meilleur mode de livraison n'est pas forcément le plus rapide. Voici quelques conseils pour faire un bon choix en toute connaissance de cause :

- optez, si possible, pour un délai plus long, cela permet aux transporteurs de mutualiser les livraisons et limiter le nombre de camions sur la routes.
- privilégiez, pour les mêmes raisons la livraison en point relais.
- profitez des réductions qu'appliquent certains sites marchands en échange d'une livraison différées ou simultanées... »

Tout cela est possible au sein de notre village et avec une amplitude horaire qui vous évite de rester coincé chez vous à attendre un livreur à domicile.

#### Des locaux cherchent preneurs...

- **Un local de 800 m<sup>2</sup> (400m<sup>2</sup> de bureau, 400 m<sup>2</sup> d'activité) disponible au sein du bâtiment *Fermimo*.**
- **Un local commercial de 97 m<sup>2</sup>**

Ces activités ainsi que les commerces et autres artisans de LA TERRASSE sont importants pour faire vivre notre commune et ne pas être un village dortoir, pensez à eux lors de vos besoins.

Vous contribuerez ainsi à apporter une pierre à la construction d'un village où il fait bon vivre pour tous.



## CALENDRIER ÉLECTORAL

Les élections municipales auront lieu les 15 mars (1<sup>er</sup> tour) et 22 mars 2020 (2<sup>nd</sup> tour). La date limite d'inscription sur les listes électorales pour voter à La Terrasse est le 7 février 2020. Les formulaires sont disponibles sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou en mairie (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).



## LES DÉMARCHES EN LIGNE VOUS PARAÎSENT COMPLIQUÉES ?

Si comme un tiers de la population vous ne vous sentez pas très à l'aise pour utiliser un ordinateur, si vous ne disposez pas de matériel informatique ou numérique, ou que vous rencontrez des difficultés pour réaliser des démarches en ligne, certaines communes du Grésivaudan vous proposent un service d'accompagnement individuel aux démarches en ligne ainsi que des ateliers d'apprentissage de l'informatique : c'est le **Réseau Réussite NUMérique du Grésivaudan**.



### Comment ça marche ?

Des permanences gratuites, la plupart du temps sur rendez-vous, vous permettent d'être accompagné sur ordinateur, tablette ou smartphone par une personne qualifiée qui répondra à vos questions et vous guidera pour réaliser vos démarches en ligne sereinement et en autonomie. L'aide apportée peut concerner les démarches administratives numériques (CAF, déclaration d'impôts, Sécurité sociale, demandes en Préfecture, dossier d'entrée en EHPAD, Pôle Emploi...), ou être étendue à d'autres demandes (utiliser un logiciel, envoyer un mail avec pièce jointe, ranger ses dossiers, rédiger un CV avec un traitement de texte, scanner un document...).

Et pour les Terrassons ?

La mairie de Tencin fait partie du réseau des communes participantes. Prise de rendez-vous à l'accueil de la médiathèque ou par téléphone au 04.80.04.24.62

## TRANSPORT



La ligne **6080** remplace la ligne **6060**. Désormais pour vous rendre en bus à Grenoble ; depuis 1 des 4 arrêts de bus sur la commune ; il vous faut prendre le bus Transisère n°6080 (Ligne régulière Le Touvet<->Grenoble) qui remplace le 6060. Les horaires sont disponibles en mairie ou sur le site internet [www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)

## SÉCURITÉ

Plusieurs attaques et morsures de chiens ont été répertoriées sur la commune depuis la rentrée, dont l'une a occasionné une obligation d'évaluation comportementale en application de l'article L.211-14-2 du code rural et de la pêche maritime et l'autre une mise sous surveillance de l'animal pendant 3 semaines. Il est rappelé aux propriétaires d'animaux qu'ils sont responsables civilement et pénalement des dommages qu'ils peuvent causer à autrui et qu'en cas d'incidents le Maire doit prescrire

toute mesure destinée à garantir la sécurité des personnes, même si l'animal se trouve sur une propriété privée en application de l'article L.211-11 du code rural et de la pêche maritime.

**Merci à tous de veiller à la sécurité des habitants !**



## CHASSE

**Q**ue vous soyez randonneur, cavalier, vététiste, pêcheur, forestier ou ramasseur de champignon et que, comme les chasseurs, vous avez la passion du partage de la nature, il est important de respecter quelques recommandations.

Les jours de chasse sont les lundi, mardi, jeudi, samedi et dimanche jusqu'au 28 février 2020.

L'application mobile « jour de chasse », offerte par les chasseurs de l'Isère vous permet de repérer les zones de chasse du département, recevoir des conseils de bonne conduite en forêt...**pour une cohabitation intelligente entre usagers de la nature.**

En cas d'incidents liés à la chasse, avertir le Maire [bienvenue@mairie-laterrasse.fr](mailto:bienvenue@mairie-laterrasse.fr)



## CONSEIL RENOVATION POUR VOTRE HABITAT

**D**es dates de matinées conseil rénovation ont été prévues dans votre commune ou près de chez vous afin d'obtenir sur place toutes les informations nécessaires pour la rénovation de leur maison.

La prochaine aura lieu le **samedi 1<sup>er</sup> février 2020 de 9h à 13h** au Pôle artistique et culturel du Touvet. Voici le lien où trouver toutes les informations utiles : <http://www.parc-chartreuse.net/matinees-conseil-renovation/>

## STOP aux dépôts sauvages : 25 tonnes de déchets sauvages ramassés cet été !



*Véritable fléau, les dépôts sauvages en pleine nature ou aux pieds des points de collecte sont encore trop nombreux sur notre territoire : caquettes, sacs plastiques, frigo, bouteilles de gaz, vieux pots de peinture... Le Grésivaudan agit au quotidien et en appelle au civisme de chacun pour y remédier.*

4 agents du Service Déchets œuvrent quotidiennement pour la propreté des points de collecte de proximité. Outre le nettoyage des conteneurs, ils sont également contraints de ramasser les dépôts sauvages qui se trouvent aux abords des points de collecte. Cet été, ils en ont ramassé **plus de 25 tonnes !** Ces dépôts sont le fruit d'incivilités, de négligence, parfois de méprise concernant le système de ramassage : certains consi-

dérant à tort qu'ils seront enlevés en même temps que la collecte traditionnelle.

### Des sanctions lourdes et immédiates

Les dépôts sauvages sont interdits par la loi et relèvent du pouvoir de police du maire. Étant considérés comme des contraventions de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> classes, les sanctions en cas d'infraction sont lourdes et les amendes conséquentes : de **450 à 3 000€**. Véritable fléau environnemental, il est de notre devoir à tous d'agir. Si vous constatez un dépôt sauvage, contactez dès que possible le Service Déchets pour éviter l'éparpillement des déchets ou une pollution des sols. Et, n'hésitez pas, faites preuve de civisme en prêchant la bonne parole. Vous l'aurez compris ces incivilités ont un coût environnemental certain mais aussi pour notre porte-monnaie. Pour lutter contre ce phénomène, la communauté de communes alloue un budget conséquent : **9 000€/mois soit 110 000€/an**, alors, mobilisons-nous !

+ d'infos sur les déchetteries et sur les changements de mode de collecte sur [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

## DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES : du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par e-mail ou par téléphone:

- [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)
- 01 49 55 82 22

À NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre)

## MOBILITÉ : promouvoir et faciliter la voiture partagée

Prendre sa voiture personnelle, souvent seul, pour effectuer les trajets domicile/travail est encore une habitude. Pour encourager les changements de pratique et utiliser la voiture autrement, Le Grésivaudan aménage des parkings de covoiturage et propose des alternatives.

### Un nouveau parking de covoiturage au Touvet

Afin de mailler efficacement le territoire pour encourager la population à se déplacer autrement, Le Grésivaudan aménage plusieurs parkings de covoiturage. Au Touvet, le parking Grandes Terres vient d'accueillir ces premiers véhicules et propose désormais **50 places** de stationnement. Situé à proximité immédiate de la



RD 1090, il est directement connecté à la ligne Transisère 6060 et à la G3 du réseau TouGo. Des points autostop identifiés complètent l'aménagement et des boîtes à vélo seront prochainement installées.

## LE FLEURISSEMENT DE LA TERRASSE EST L'AFFAIRE DE TOUS (BIS)



Comme annoncé dans le dernier bulletin dans l'article « Le fleurissement de La Terrasse est l'affaire de tous », une association « Embellir et Fleurir La Terrasse » a été créée et déclarée en préfecture.

Son objet est :

- la promotion de l'embellissement et du fleurissement du village de La Terrasse en concertation avec la population,
- la préservation du patrimoine, de l'environnement, du caractère rural du village, de la qualité de la vie dans le respect des textes en vigueur (PLU, SCOT, PPRI ou N...) et du Développement Durable.

Elle est ouverte à tous les Terrassonnais qui en acceptent la charte déontologique et paieront une cotisation annuelle minimum de 10€.

Cette association souhaitée par la majorité municipale et par le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) à qui le Conseil Départemental a confié

la responsabilité d'aider les communes voulant obtenir le label « Village fleuri » devrait être une interlocutrice privilégiée des élus et des employés des services techniques communaux. Ces derniers ont fait un effort important pour, malgré la canicule, améliorer les espaces verts communaux.

Matthieu Lauer, agent municipal référent fleurissement sera aidé par un apprenti du lycée horticole de Saint Ismier. Le pressoir de l'entrée sud sera entouré de vignes. Des arbres seront plantés avenue du Grésivaudan et place de la Cave qui redeviendra verte. Mais il y a encore beaucoup à faire avec la collaboration souhaitée de tous les villageois.

La municipalité a passé un accord avec le propriétaire des muriers menacés de disparition situés au coin de la rue du Puy et de la rue du Château pour en garantir le maintien car ce sont de beaux arbres, souvenirs de l'époque où les magnaneries étaient omniprésentes à La Terrasse.



Demande d'inscription à l'association en mairie ou auprès du président ([renaud.artru@laposte.net](mailto:renaud.artru@laposte.net)) à remettre dans la boîte aux lettres de l'association (à côté de l'entrée de la bibliothèque).

## VOUS N'AVEZ PAS DE JARDIN, venez créer le vôtre dans les jardins communaux



Les jardins communaux situés rue de la Gare, derrière le bâtiment exPTT (maintenant Orange), proposent, sur 900m<sup>2</sup>, 17 parcelles aux Terrassons ne disposant pas de jardin. Il y a l'eau et des casiers à outils, les conseils bénévoles des autres jardiniers. Que ce soit pour des fleurs ou des légumes, il ne demande que votre travail assidu et une cotisation annuelle de 20 € et une caution. Les services techniques communaux assurent l'entretien des parties communes. On déplore malheureusement le vol du lourd portail en métal lors de la Foire aux Mais le week-end du 5-6 octobre. Il sera remplacé. Quelques parcelles sont encore disponibles. *Poser sa candidature en mairie.*

## LE POINT SUR LA MODIFICATION DE LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La gestion des déchets est un point noir de la gestion de la Communauté de Communes Le Grésivaudan (CCLG). Il faut rappeler qu'un tiers de la population du Grésivaudan est géré par le SIBRECSA et les 2/3 par la CCLG dont le poste Déchets est très déficitaire. Après de longues discussions et des voltes-faces, un certain nombre de communes ont accepté de passer aux points d'apport volontaire (PAV) comme le demande la CCLG (*Voir l'animation*).

<https://www.le-gresivaudan.fr/500-vers-une-nouvelle-gestion-des-collectes.htm>

12 communes de montagne sont passées en PAV en 2018, 5 communes dont Crolles et Villard-Bonnot sont passées en 2019. Mais les discussions ne sont pas terminées et il y a des réticences y compris chez les communes passées en 2019 (Villard-Bonnot notamment). Les problèmes des personnes à mobilité réduite et de l'implantation des P.A.V. ne semblent pas être réglés et les PAV ont été renommés « Points de Collecte de Proximité » (PCP) car le volontariat n'était plus de mise malgré l'argumentation recevable de la Direction des déchets.



28 juin, AG des chasseurs



Juin, Fête d'été  
aux Solambres



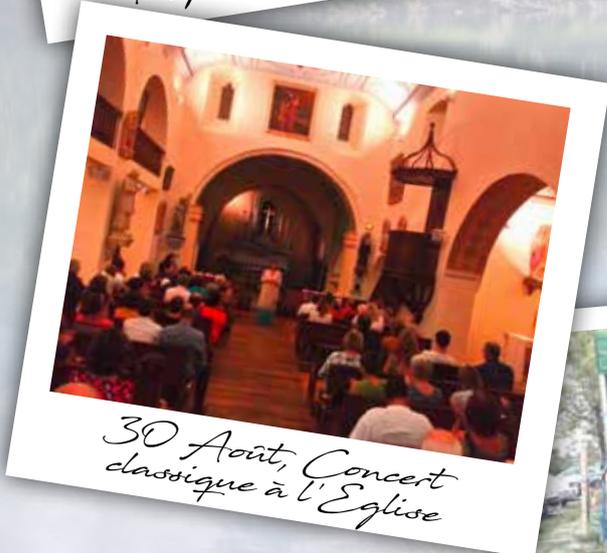
14 juillet, défilé des pompiers



14 juillet, bal du soir



14 juillet, orchestre



30 Août, Concert  
classique à l'Eglise



31 août et 1<sup>er</sup> septembre,  
ball trap de l'ACCA



7 sept, forum des associations



21 et 22 sept, Journées Européennes du Patrimoine



28 sept, jeux interquartiers



Septembre, participation des Solambres aux interquartiers



15 septembre, challenge équestre au club Richard



12 Octobre, Bal Folk d'enfants d'Asie



Octobre, Cross



6 octobre, Foire aux Mais



6 octobre, Foire au Maïs  
avec le maire de Saint Aupre



25 Octobre,  
AG de la Fnaca



Novembre, Pièce de théâtre



24 novembre, Marché de Noël



11 Novembre, la cérémonie



Novembre, Equipée K  
Chants des Balkans



Novembre, Bourse aux jouets



Décembre, Bourse aux fêtes

## DÉCEMBRE

### ■ Passage du père Noël

**Samedi 14 décembre à partir de 15h place de la mairie.**

Avant sa grande traversée mondiale par les cheminées, le Père Noël viendra voir les enfants terrassons et leurs parents. Friandises, barbapapa, chocolat chaud et vin chaud seront au rendez-vous

### ■ la Chorale de VENON

**Samedi 14 décembre à 20 heures** l'Association artistique et culturelle accueille la Chorale de VENON

*Eglise de La Terrasse (ensemble vocal de Noël) qui interprètera des chants de Noël de différents pays et des chants religieux; CONCERT DONNÉ AU PROFIT DU TÉ-LÉTHON - participation libre*

### ■ Colis des anciens

**Dimanche 15 décembre à 15h**

Les élus distribueront à nos « Anciens », les colis confectionnés avec beaucoup d'attention par les membres du CCAS.

### ■ Challenge de saut d'obstacles suivi de spectacles

**Le 15 Décembre de 9h à 18h**

Présentés par les cavaliers puis pour clore la journée : arrivée du Père Noël qui distribuera des cadeaux.

Pendant les vacances de Noël des stages seront organisés les après-midi.

*Au centre équestre Richard .S chemin du gua à Chonas.*

*Pour renseignements complémentaires Sébastien : 0607975174 ou Eliane : 0656820771*

### ■ Salon du bien être HOKA

**Dimanche 15 décembre à la salle polyvalente de 10h à 19h**

Pour cette troisième édition, le salon du Bien-Être, organisé par les associations terrassonnes Thérapy & Hoka, invite le grand public à découvrir des méthodes alternatives de prévention de santé et des produits de bien-être au naturel.

*Entrée : gratuite*

### ■ Révision du Plan Local d'Urbanisme

**jusqu'au 23 décembre en mairie.**

## JANVIER

### ■ Vœux du maire

**Vendredi 10 janvier à 19h à la salle polyvalente**

Toute la population est invitée à la cérémonie des vœux de Mme le maire

qui sera suivie du pot de l'amitié.

### ■ Tournoi de Poker

**Dimanche 12 janvier à la salle polyvalente**

Organisé par le Push de La Terrasse. Plus d'informations dans l'agenda mensuel de janvier.

### ■ Galette des rois et thé dansant

**Samedi 25 janvier à 15h à la salle polyvalente**

Tous les séniors à partir de 65 ans sont invités à partager un moment convivial autour de la galette des rois lors d'un thé dansant.

### ■ Soirée jeux

**Vendredi 24 janvier à la salle polyvalente à partir de 19h30**

Organisé par le Sou des écoles. Pour le plus grand plaisir des parents et des enfants, souvenirs pour certains et découverte pour d'autres ! Buvette et restauration sur place.

### ■ Matinée boudins

**Dimanche 26 janvier de 8h à 13h à la salle polyvalente.**

Organisée par l'ACCA de La Terrasse. Vente de boudins, saucissons, rissoles, diots à cuire. Buvette sur place. *Contact : Pierre Andru au 06 15 12 92 29 ou par mail à p.andru@free.fr*

## Etat civil



### Naissances

**Laly BAQUILLON**

27/06/2019

**Lou RIFFET**

28/06/2019

**Alessia POUCHOT- ROUGE**

18/07/2019

**Sophia BEL DUBOIS**

26/07/2019

**Nino GRANGER**

07/08/2019

**Inès MARESCHAL**

09/08/2019

**Léo DORO VIALLE**

05/09/2019

**Alessio COUPON MERLIN**

08/09/2019

**Calie LAFFONT**

16/09/2019

**Capucine MARENGO**

18/09/2019

**Giulia BONY**

25/09/2019

**Elena COMANDONE**

17/10/2019



### Mariages

**Ilyana MORIVAL**

22/10/2019

**Lilou CAULFUTY**

23/10/2019

**Antoine VITALI**

29/10/2019

**BRUNJAIL Julien et**

**DUFFET Coralie**

29/06/2019

**SIMULA Joseph et**

**GILLES Isabelle**

06/09/2019



### Ils nous ont quittés

**GERENTE LAPIERRE**

**Hélène Ep. ANDRU**

29/06/2019

**REANT Vve MINAIR**

**Colette**

27/07/2019

**PERETTO Ep. AMODRU**

**Odette**

28/07/2019

**SARTORELLI Rocco**

02/08/2019

**REVERTER Progreso**

26/08/2019

**RUFFIER Ep. METZGER Isabelle**

31/08/2019

**MENEGHEL Antoine**

01/09/2019

**DELANNOY Jean**

10/09/2019

**THOMAS Henri**

21/09/2019

**DETROYAT Vve PERRET Mar-**

**celle**

28/09/2019

**MASCHER Vve FINCK Assunta**

26/10/2019

### MESSES à l'église St Aupre La Terrasse



Un samedi soir par trimestre

Adoration :

1<sup>er</sup> jeudi du mois de 17h30 à 21h

Renseignements sur le site

[www.cleophas.org](http://www.cleophas.org)

Contact téléphonique

04 76 08 40 57